

Jeudi 27 août 2015

Dossier de presse

Rentrée scolaire dans les collèges

Par Bernard BONNE, Président du Département de la Loire

Et Michèle MARAS, Vice-Présidente du Département de la Loire en charge de la Jeunesse

La politique globale du Département au service de l'éducation :	2
Les travaux emblématiques réalisés en 2015	2
Les travaux au collège Jules Ferry de Roanne: 16 M€	2
Le collège Honoré d'Urfé à Saint-Etienne: 16,3 M€	3
Le collège du Pilat à Bourg-Argental: 2,95 M€	4
Les autres travaux significatifs prévus dans les collèges	5
Des politiques renforcées en faveur des collégiens	2
Le Plan Jeunes	6
Le Développement du numérique	8
Les Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adaptées (SEGPA)	10
Politique en faveur de la restauration scolaire	10
Les agents de prévention-médiation et les agents techniques en contrats aidés	11
Un dictionnaire offert à chaque nouveau collégien de 6 ^{ème}	11

contact presse :
Patrick Françon
04 77 48 40 07
06 13 56 02 15
patrick.francon@cg42.fr

La politique globale du Département au service de l'éducation :

- Depuis 1986, le Département gère la construction, l'extension, les réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges, soit l'entretien de près de 400 000 m². A partir du 1^{er} janvier 2006, la nouvelle décentralisation lui a confié des compétences supplémentaires : l'accueil, la restauration, l'hébergement, l'entretien général et technique des collèges.
- Parce que c'est au collège que se joue en grande partie l'avenir scolaire et professionnel des jeunes et parce qu'il est de son devoir de leur offrir les meilleures conditions de travail, **le Département de la Loire a choisi de faire de l'éducation une de ses grandes priorités.**
- Il mène une action en profondeur, sur le long terme en définissant des priorités en termes de sécurité, de maintenance et de qualité d'accueil.
- **En 2015**, le budget consacré aux collégiens s'élève à 27,5 millions d'euros : dont 12,1 millions d'euros sont destinés aux travaux dans les établissements.
- Entre 1986 et aujourd'hui, le budget global consacré aux collèges est passé de 7,2 millions d'euros à 27,5 millions d'euros. En trente ans, le Département a donc multiplié par **3,8** son budget alloué aux collèges ligériens. Depuis 1995, les crédits consacrés aux travaux dans les collèges publics sont passés de 56 millions de francs, soit 8,54 millions d'euros, à plus de 12 millions d'euros actuellement.

Les travaux emblématiques en 2015

Les travaux au collège Jules Ferry de Roanne : 16 M€ TTC

L'opération porte sur la restructuration du collège ainsi que la mise en accessibilité et la rénovation partielle du gymnase.

Planning :

Les travaux débutés à Pâques 2013 avancent à un rythme soutenu avec en particulier la fin des travaux de second œuvre dans le bâtiment principal. Le collège fonctionne dans des locaux provisoires dont 13 salles préfabriquées et le collège du Coteau accueille les demi-pensionnaires de Jules Ferry pour la restauration.

La livraison du bâtiment principal et de la demi-pension est prévue entre Toussaint et Noël 2015 avec une perspective de fin de travaux fin 2016.

Prise en compte des orientations de la politique départementale en termes de bâti durable et de développement du numérique :

- Très forte isolation des bâtiments y compris du gymnase existant
- Énergie renouvelable grâce au chauffage à granulés de bois pour le collège
- Récupération des eaux de toiture pour les sanitaires élèves
- Utilisation importante du bois pour les éléments de structure (en limitant son usage pour les parties extérieures exposées aux intempéries)
- Équipements de cuisine à faible consommation d'eau et d'énergie
- Vidéoprojecteurs interactifs à focale courte dans toutes les salles de classes
- Raccordement de l'établissement sur le réseau de fibre optique à très haut débit
- Câblage de l'ensemble des locaux permettant un accès en réseau

Le collège Honoré d'Urfé à Saint-Etienne : 16,3 M€ TTC

L'opération fait partie d'une opération plus globale de rénovation de la cité scolaire. Cette cité comprend, outre le collège, un lycée, une demi-pension, un internat pour les lycéens et des logements de fonction, le tout implanté au sein d'un remarquable espace boisé classé.

Le chantier actuel est mené dans le cadre d'un groupement de commandes avec la Région Rhône-Alpes : le Département est maître d'ouvrage des travaux relatifs au collège, la Région est maître d'ouvrage des travaux relatifs au lycée, au gymnase, à la salle polyvalente, aux logements et aux abords extérieurs avec une participation financière du Département pour les espaces mutualisés.

Planning :

Les premiers travaux ont permis le transfert, à l'été 2013, des collégiens dans des locaux voisins et réaménagés, rue de la Jomayère.

Les travaux préparatoires ont concerné la création d'un parking, des déconstructions et des dévoiements de réseaux.

Les travaux actuels de construction se déroulent simultanément sur 3 sites (collège, gymnase et lycée) et devraient s'achever été 2016 pour le gymnase, été 2017 pour le collège et été 2021 pour le lycée (compte tenu de la nécessité de réaliser les travaux en plusieurs phases).

Prise en compte des orientations de la politique départementale en termes de bâti durable et de développement du numérique :

- Très forte isolation des bâtiments
- Récupération des eaux de toiture pour les sanitaires élèves
- Utilisation importante du bois pour les façades
- Vidéoprojecteurs interactifs à focale courte dans toutes les salles de classes
- Accès au très haut débit

Le collège Le Pilat à Bourg-Argental : 2,95 M€

L'opération porte sur l'amélioration de l'accessibilité du collège ainsi que sur la rénovation totale du bâtiment demi-pension.

Planning :

Les travaux pour l'accessibilité du collège ont débuté en juillet 2014 et se sont achevés début 2015. Les travaux relatifs à la rénovation de la demi-pension ont commencé au printemps 2015 par les aménagements provisoires pour une réouverture envisagée en septembre 2016.

Durant la fermeture de 12 mois, les repas seront servis dans la salle polyvalente grâce à une fourniture de repas par un prestataire en liaison froide et une remise en température sur place.

Prise en compte des orientations de la politique départementale en termes de bâti durable et de développement du numérique :

- Réutilisation optimale des bâtiments existants
- Isolation des bâtiments réaménagés
- Équipements de cuisine à faible consommation d'eau et d'énergie
- Vidéoprojecteurs interactifs à focale courte dans les salles de classe réaménagées

À la fin de ces travaux d'amélioration de l'accessibilité, tous les établissements du Département en zone rurale pourront accueillir un collégien avec handicap moteur ainsi qu'au moins un établissement dans chaque zone urbaine.

Les autres travaux significatifs prévus

Les autres travaux réalisés cet été concernent les demi-pensions, les aménagements pédagogiques et la sécurité.

Demi-pensions :

- Travaux de rénovation partielle de la demi-pension du collège Louis Gruner à Roche La Molière (250 000 €)
- Collège Jules Vallès à St-Etienne : création d'une salle de restaurant avec zone de préparation des plats, livrés par le collège de La Talaudière (travaux inclus dans une opération globale de 340 000 €)

Aménagements pédagogiques :

- Collège Pierre et Marie Curie à La Talaudière : création d'une salle polyvalente dans un ancien pôle technologie et rénovation du bâti (230 000 €)
- Collège Jean Papon à la Pacaudière : amélioration de différents secteurs de l'établissement avec en 2015 la requalification de la laverie de la ½ pension (première tranche d'une opération plus globale : 100 000 €).
- Réfection complète des murs d'escalade dans 4 collèges, Les Champs, Marc Seguin à Saint-Etienne, Pierre et Marie Curie à La Talaudière, Les Etines au Coteau : 120 000 €.

Entretien du patrimoine et optimisation énergétique :

- Collège Jean de La Fontaine à Roanne : réfection de l'étanchéité des terrasses avec renforcement important de l'isolation et travaux divers de serrurerie (690 000 €)

Accessibilité :

- Collège Jules Romains à St-Galmier : mise en accessibilité de 2 blocs sanitaires et du pôle médico-social (200 000 €)
- Rédaction de l'Ad'AP (Agenda de mise en accessibilité progressive) des collèges pour fin septembre 2015

Travaux de sécurité :

- Collèges de St-Bonnet le Château et Balbigny : remplacement du Système de Sécurité Incendie - SSI (60 000 €)

Des politiques renforcées en faveur des collégiens

Le Plan Jeunes

Le Département est engagé de manière volontariste et depuis trois ans, dans des actions en faveur de la Jeunesse qui constituent une priorité pour l'Assemblée.

Le Plan Jeunes est le cadre structurant d'une véritable politique départementale.

En 2015, le Département a retenu 4 priorités qui sont privilégiées parmi les multiples actions conduites.

1. Développer une démarche Agenda 21 dans les collèges en recherchant le plus possible l'implication des collégiens.

Des actions sont conduites sur la lutte contre le gaspillage (papier, alimentation, énergies, etc.). Cette démarche est plus particulièrement développée dans les collèges labellisés par l'Éducation nationale « Établissement en Démarche de Développement Durable » avec l'appui d'agent du Département en poste dans les collèges.

2. Accompagner le développement des usages numériques des jeunes :

- en renforçant les actions de sensibilisation aux usages numériques responsables (Café Cyber, opération de bons usages d'internet : séances de 1h30 en direction des classes de 6^{ème} ou 5^{ème} selon le choix du chef d'établissement),
- en conduisant des actions de sensibilisation auprès des familles et des professionnels en contact avec les jeunes pour un meilleur accompagnement des pratiques numériques des jeunes,
- en soutenant des initiatives innovantes en faveur du développement des compétences numériques de la jeunesse.

Zoom sur l'action Café Cyber

15 collèges du département de la Loire bénéficieront de cette action au cours de l'année scolaire 2015-2016. Celle-ci amène les collégiens à se questionner sur leurs pratiques numériques et à se former aux nouveaux outils médias.

Les séances sont animées par des membres de l'équipe pédagogique du collège, ainsi que par un animateur multimédia (issu d'un EPN, Espace Public Numérique) et un animateur socioculturel (en centre social ou MJC).

Chaque semaine, des séances d'1h à 1h30 sont proposées aux collégiens volontaires sur le temps de midi, dans un lieu convivial (généralement au Centre de Documentation et d'Information (CDI)).

Les séances sont réparties sur deux phases durant l'année scolaire :

- La phase 1 démarre dans les collèges à partir de fin septembre. Jusqu'aux vacances de Noël, les collégiens explorent différentes thématiques autour du numérique à travers des discussions et des échanges avec des professionnels spécialisés et formés. Les thématiques abordées avec les collégiens portent notamment sur les réseaux sociaux, les jeux, la musique, les vidéos et les recherches en ligne.
- La phase 2 débute à partir de janvier et porte sur un aspect plus pratique : les collégiens sont amenés, avec les équipes, à créer un support numérique.
 - ⇒ L'année passée, des collégiens ont, dans ce cadre, pu créer des vidéos (collège les champs à St Etienne) et des émissions de radios (collège le bois de la Rive à Unieux).

3. **Promouvoir la lecture plaisir auprès de la jeunesse** du Département en développant les partenariats entre le réseau des médiathèques et les collèges et en proposant par exemple une résidence d'auteur en ligne sur le Cybercollèges42.

4. **Agir au plus tôt dans les collèges pour éviter le décrochage scolaire**

Le Département de la Loire et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire sont partenaires sur les champs de la prévention jeunesse dans le cadre du Plan Jeunes. Ils souhaitent aujourd'hui renforcer le partenariat existant et œuvrer auprès des collégiens, dans un objectif de prévention, afin d'éviter la rupture scolaire.

Afin d'accompagner les équipes éducatives des collèges situés dans les secteurs les plus fragiles, il est proposé de mobiliser les moyens de la prévention spécialisée.

Une convention en cours d'élaboration posera les bases de cette collaboration.

Les actions conduites par les éducateurs des équipes de prévention spécialisée pourront être individuelles ou collectives.

Selon le contexte et les besoins, elles peuvent consister en des actions d'information, de médiation, et d'accompagnement.

Elles s'exercent dans le milieu de vie (collège, famille, quartier...) et l'environnement des jeunes en s'appuyant sur le réseau partenarial du territoire pour favoriser l'accès des collégiens aux structures locales.

Parallèlement, la déclinaison territoriale du Plan Jeunes est poursuivie dans 5 nouveaux territoires et feront l'objet d'actions spécifiques. Les collèges concernés sont les suivants :

- 1- Emile Falabrègue à Saint Bonnet le Château,
- 2- La Côte Roannaise à Renaison,
- 3- Le Breuil à Saint Just en Chevalet,
- 4- Louise Michel à Rive-de-Gier,
- 5- Les Champs à Saint-Etienne.

Les actions prioritaires inscrites en 2014 se poursuivent également sur 2015 :

- L'opération « Collégien... et déjà citoyen » est reconduite pour l'année scolaire 2015-2016. Cette action vise à :

- Donner la parole aux collégiens pour faire émerger des idées, des projets en lien avec leurs préoccupations ou aspirations,
- Responsabiliser les collégiens et les faire participer à la construction d'un projet citoyen qui les concerne et qui répond à leurs attentes.

Les collégiens ont jusqu'au 16 octobre 2015 pour proposer une idée de projets qui s'inscrit dans l'une des thématiques suivantes : environnement, solidarité, vie au collège, culture et sports. Le détail de l'opération et notamment son règlement sont consultables sur le Cybercollèges42 – rubrique « concours collégien et projets collectifs ». Les 7 projets retenus en juin dernier seront réalisés sur l'année scolaire 2015-2016 avec un financement du Conseil départemental évalué à 9 200 €.

- La découverte du monde socioéconomique reste un axe majeur du Plan Jeunes. Dans ce cadre, une charte intitulée « Entreprises et collégiens : la réussite en commun » est proposée aux entreprises et institutions souhaitant s'investir, pour la jeunesse, dans ce domaine.

Le développement numérique

Le Cybercollège42 est l'ENT (Espace Numérique de Travail) mis à disposition par le Département, aux 77 collèges publics et privés de la Loire.

Ce site internet (www.cybercolleges42.fr) sécurisé (Identifiant et mot de passe), accessible à la communauté éducative des collèges (élèves, enseignants, personnels des collèges, parents d'élèves, etc.) propose des informations, des services, des ressources en lignes et des espaces d'échanges.

Potentiellement, plus de 100 000 personnes peuvent y accéder. Il appartient à chaque collège de distribuer les codes d'accès aux parents, enseignants et aux élèves et de choisir les services ouverts aux utilisateurs.

Le Cybercollèges42 offre, en fonction du profil de l'utilisateur (élève, parent, enseignant, etc.), un accès à différents services tels que :

- Un cahier de texte numérique
- Une messagerie électronique
- Un affichage des actualités et des informations sur la vie de l'établissement, la classe, etc...
- Des espaces de stockage personnels ou partagés
- Des espaces d'échanges avec des forums de discussion et des blogs
- Des accès à des ressources en ligne (ex : manuels numériques)
- Un outil de réservation de ressources matérielles (salles, PC, etc.)

Des services supplémentaires de vie scolaire peuvent en outre être proposés par les établissements (consultation des notes et des absences).

Des actualités et des informations en lien avec l'éducation sont également mises en ligne par le Département et les services académiques.

Le cahier de texte aujourd'hui est le service le plus utilisé. Il permet de consulter les contenus des séances de classe et de travail à faire à la maison. Ces contenus peuvent être de différents types : texte, audio, vidéo,

Les services cahier de texte et actualités du Cybercollèges42 sont gratuitement disponibles sur Smartphone, exclusivement en consultation, sur les boutiques en ligne Apple store et Google Play. L'application est plus particulièrement destinée à offrir une nouvelle possibilité de consultation pour les parents et les enseignants d'une manière rapide et à portée de main.

En avril 2015, le Cybercollèges42 a évolué graphiquement pour une amélioration de l'espace d'affichage. Une nouvelle charte graphique avec notamment de nouvelles couleurs a été mise en place sur la plateforme.

En parallèle, les usages poursuivent leur développement autour notamment d'opérations telles que « Collégien et déjà citoyen » et le « festival des curieux voyageurs » pour lesquelles des blogs et des forums permettent de communiquer et d'échanger avec simplicité et efficacité.

Poursuite de l'expérimentation de tablettes

En partenariat avec l'Éducation Nationale, le Département de la Loire continue d'accompagner les expérimentations d'apprentissage avec de nouveaux outils numériques. 4 collèges ont déjà été dotés de 25 à 30 tablettes sur un chariot utilisées dans différentes matières : langues étrangères, sciences, histoire...

Le Département va poursuivre l'accompagnement de nouveaux établissements dans des expérimentations portant sur l'utilisation de tablettes en classe par des enseignants fortement engagés et déjà très impliqués dans le développement des usages numériques.

Les dotations en matériel informatique

Il s'agit de renouvellement ou de nouvelles dotations d'ordinateurs pour un montant de plus de 500 000 €

En 2015, les acquisitions ou renouvellement d'équipements portent sur 623 PC et 19 portables.

Les Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adaptées (SEGPA)

Les Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adaptées accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires. Dans la Loire il existe 14 SEGPA intégrées dans les collèges.

L'enseignement comprend une partie d'enseignements généraux et une partie d'enseignements professionnels.

Dans le cadre des nouvelles orientations pédagogiques arrêtées par l'Éducation nationale quatre champs professionnels ont été définis :

- Hygiène-alimentation-service
- Espace rural-environnement
- Habitat-multiactivités
- Vente distribution – magasinage

La mise en place de ces nouvelles orientations a été effectuée progressivement.

En 2015 les travaux sont réalisés pour l'aménagement des ateliers Vente-Distribution-Magasinage aux collèges Jules Vallès à Saint-Etienne et François Truffaut à Rive-de-Gier, coût : 305 000 €

La politique en faveur de la restauration scolaire

La qualité de la restauration scolaire, dont la satisfaction des élèves, constitue l'une des grandes priorités du Plan Jeunes.

Pour cette année scolaire 2015-2016, le plan d'actions s'inscrit pleinement dans l'Agenda 21 du Département et s'articule autour de 2 grands axes :

- La poursuite de l'engagement des collèges dans une démarche globale d'amélioration de la qualité de l'alimentation servie, en favorisant notamment l'approvisionnement en produits issus de l'agriculture locale et biologique. Ce travail se fait en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Loire et l'ARDAB (Association Rhône Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique).
- La lutte contre le gaspillage alimentaire : des expérimentations sont déjà mises en place, et une des clés de réussite est l'implication des élèves. C'est pourquoi le Département dote 4 nouveaux collèges de buffets bars (20 restaurants scolaires disposent donc de cet outil) : c'est un îlot au sein duquel les élèves se servent eux-mêmes. Ainsi, ils prennent la quantité qui leur convient et peuvent mélanger à souhait plusieurs aliments. Ces buffets bar peuvent être utilisés pour les entrées, les fromages ou même les desserts. Ce principe est très plébiscité par les collégiens, qui se sentent acteurs de leur alimentation.

Politiques en faveur des emplois aidés affectés dans les collèges.

Le Département de la Loire met à disposition des collèges publics et privés et des transports scolaires 147 Agents de Médiation (dont 10 avec des fonctions d'animateur dans les établissements en démarche de Développement durable - E3D) et 115 agents sur des missions techniques (agents d'entretien, de restauration d'accueil et de maintenance) en contrat aidé dans le cadre d'un dispositif d'insertion.

Les agents de prévention médiation assurent une présence adulte aux abords des collèges lors des entrées et sorties des élèves. Ils peuvent intervenir au sein des établissements auprès des collégiens qui ne sont pas en cours (foyer, inter cours, récréation, demi-pension). Ils peuvent également participer à des activités culturelles ou sportives en dehors des collèges. Leur présence a notamment pour objectif de désamorcer des conflits.

Les agents affectés sur des missions techniques interviennent en complément des personnels départementaux dans le cadre d'une démarche d'insertion et découverte de métiers.

Un dictionnaire offert à chaque nouveau collégien de 6^{ème}

En cette rentrée 2015, le Département de la Loire offre un dictionnaire à chaque collégien entrant en 6^{ème}. C'est la 11^{ème} année consécutive que tous les élèves de 6^{ème} de la Loire reçoivent un dictionnaire offert par le Conseil départemental (10 000 dictionnaires distribués)

Cette année, près de 10 000 élèves font leur entrée en 6^{ème} dans la Loire. Édité en partenariat avec Hachette, le dictionnaire qui leur est remis recense 40 000 mots et 10 000 noms propres.

L'édition 2015-2016 de ce tirage spécial comprend des pages personnalisées et illustrées présentant le Conseil départemental de la Loire et la géographie du département. Elles permettent aux collégiens de découvrir le fonctionnement du Département ainsi que des exemples concrets de son action en faveur des jeunes Ligériens.

Cet outil indispensable, à la fois pédagogique et ludique, répond aux besoins des élèves tout au long de leur scolarité. Pratique, son format de poche leur permet de l'emporter partout avec eux.